

Bilan 2014 - chiffres clés

Le Marché du travail et les Politiques de l'emploi (Guadeloupe et Îles du Nord)

Fin 2014, la Demande d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) de catégorie A augmente de 2,2% sur un an et atteint une nouvelle fois un niveau record. Les seniors contribuent exclusivement à la hausse (+11,6%), tandis que les jeunes et les adultes voient leur nombre diminuer plus ou moins fortement, respectivement de -4,2% et -0,1% sur un an. La demande d'emploi de longue durée ABC (un an et plus) augmente plus fortement (+5,2% sur un an). La demande de très longue durée (deux ans et plus) croît de 7,9%. 7 690 contrats aidés ont été signés en 2014 (7 643 contrats en 2013). La majorité a été contractualisée dans le secteur non marchand. Le CUI-CAE (Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi) est le premier contrat aidé localement.

Fin décembre 2014, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A s'établit à 61 738 en données brutes. Il augmente de 2,2% (1 345 inscrits de plus) par rapport à fin décembre 2013. Les seniors (50 ans et plus) sont encore ceux qui connaissent la hausse la plus forte même si celle-ci tend à ralentir. Leur nombre croît de 11,6% en 2013 après +13,4% en 2012 et +15,2% en 2011. Il y a 1 702 seniors inscrits supplémentaires sur un an. Les jeunes de moins de 25 ans voient quant à eux leur situation s'améliorer pour la seconde année consécutive depuis 2008. En effet, la demande d'emploi « jeune » diminue de 4,2%. Les demandeurs âgés de 25 à 49 ans constituent 61,9% des demandeurs en catégorie A et enregistrent une diminution de 0,1% de leur effectif sur un an, soit 24 adultes de moins.

61 738 inscrits en Catégorie A

au 31 décembre	2014	Evo12014/2013	2013	Evo12013/2012
DEFM A	61 738	2,2%	60 393	1,4%
Femmes	34 569	1,0%	34 228	-0,3%
Jeunes -25ans	7 661	-4,2%	7 994	-0,6%
Seniors 50 ans et +	16 359	11,6%	14 657	13,4%

Source : Dares STMT, Pôle emploi, traitement SESE, données brutes

Le constat de hausse global est identique pour les demandeurs d'emploi de catégories ABC. Fin décembre 2014, leur nombre s'établit à 69 563 en données brutes, en augmentation de 2,4% sur un an (1 626 inscrits supplémentaires). Les jeunes voient aussi leur effectif diminuer de 3,9% alors que les demandeurs âgés de 25-49 ans subissent une hausse de 0,1%.

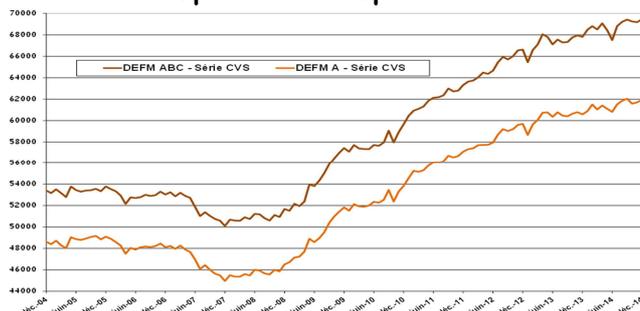
Presque 70 000 inscrits en ABC

au 31 décembre	2014	Evo12014/2013	2013	Evo12013/2012
DEFM ABC	69 563	2,4%	67 937	1,8%
Femmes	39 818	1,4%	39 280	0,3%
Jeunes -25ans	8 431	-3,9%	8 775	-0,9%
Seniors 50ans et +	18 086	11,9%	16 168	13,1%
DELD	39 100	5,2%	37 157	3,2%
Jeunes DELD	2 397	-5,2%	2 528	2,2%
Femmes DELD	22 658	3,3%	21 944	1,7%
DELD 2ans et plus	25 634	7,9%	23 757	4,4%

Source : Dares STMT, Pôle emploi, traitement SESE, données brutes

74 583 demandeurs sont inscrits à Pôle emploi fin décembre 2014 toutes catégories ABCDE, soit +2,7%. Le nombre de demandes de catégories B et C (activité réduite) a augmenté davantage que la moyenne (+3,7%). Il en est de même des catégories D et E (+7,4%).

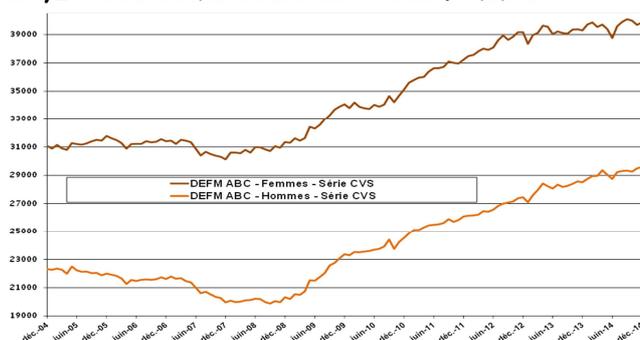
Hausse moins rapide du nombre de demandeurs d'emploi à Pôle emploi en 2014



Source : Dares STMT, Pôle emploi, traitement SESE

Les femmes sont toujours de loin les plus nombreuses inscrites à Pôle emploi. Leur part dans la DEFM ABC totale diminue pourtant régulièrement depuis fin 2008 mais demeure toujours largement majoritaire à 57,2% (60,6% six ans plus tôt).

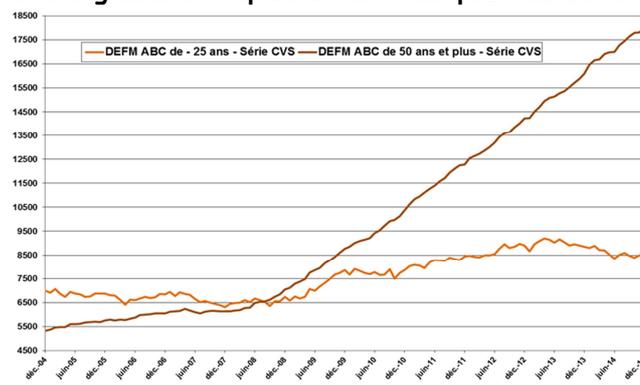
57,2% des demandeurs sont des femmes



Source : Dares STMT, Pôle emploi, traitement SESE

La situation des demandeurs d'emploi seniors continue de se dégrader à un rythme très rapide. Parmi les 18 086 demandes ABC seniors, la proportion des femmes diminue légèrement à 54,7% fin 2014 (55,1% un an plus tôt). 70,8% des demandeurs seniors sont inscrits depuis un an ou plus (+2,5 point sur un an). Pour les femmes, cette proportion représente 72,0% (+2,0 point sur un an).

Une dégradation rapide et continue pour les seniors

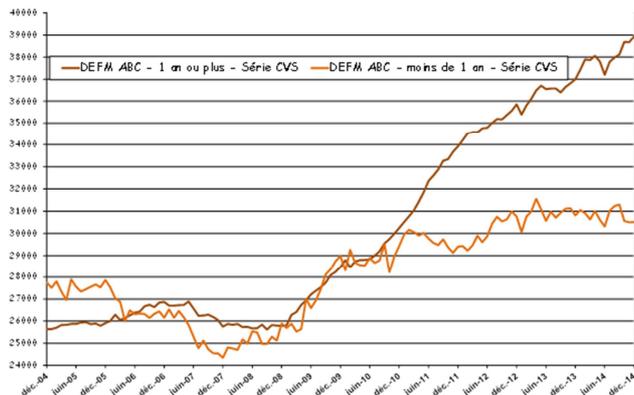


Source : Dares STMT, Pôle emploi, traitement SESE

La demande d'emploi de longue durée (DELD), augmente de 5,2% fin 2014 sur un an, après +3,2% en 2013. 39 100 demandeurs ABC ont ainsi un an et plus d'ancienneté d'inscription à Pôle emploi (+1 943). La part des demandeurs d'emploi de longue durée s'établit ainsi à 56,2% fin 2014 (+1,5 point). Cette part augmente sensiblement depuis fin 2009.

La demande d'emploi de très longue durée (ancienneté d'inscription de deux ans et plus) est aussi en hausse de 7,9% et concerne 25 634 demandes. 17 865 demandeurs sont inscrits à Pôle emploi sans discontinuité depuis trois ans ou plus (+1 550). Les femmes sont davantage surreprésentées pour les durées d'inscription les plus longues à Pôle emploi. Elles représentent 60,5% des inscrits de trois ans et plus.

La demande d'emploi de longue durée est la seule à augmenter

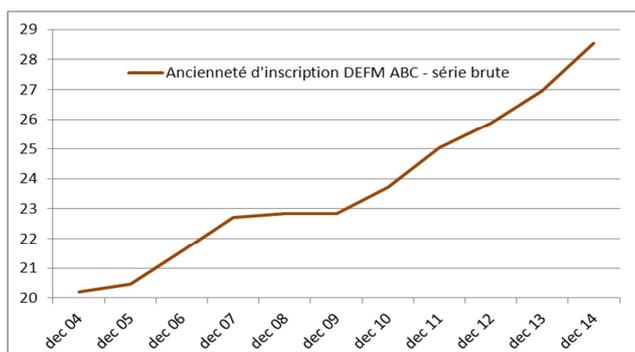


Source : Dares STMT, Pôle emploi, traitement SESE

L'ancienneté d'inscription augmente régulièrement

L'ancienneté moyenne d'inscription à Pôle emploi augmente régulièrement. Fin 2014, l'ancienneté moyenne d'inscription atteint 868 jours soit 28,5 mois. Fin 2013, cette durée valait 820 jours, soit environ 27 mois. Cette durée évolue à la hausse depuis 2004. L'ancienneté moyenne est de 26,8 mois pour les hommes et 29,9 mois pour les femmes. Elle est plus faible pour les « moins de 25 ans » (9,9 mois), plus importante pour les « 50 ans et plus » (42,6 mois). L'ancienneté moyenne d'inscription des Demandeurs d'Emploi de Longue Durée (DELD, un an et plus) est encore plus importante (47,0 mois). Les demandeurs de 50 ans et plus en DELD présentent la durée moyenne la plus longue (58,0 mois).

L'ancienneté d'inscription atteint 28,5 mois



Source : Dares STMT, Pôle emploi, traitement SESE (Ancienneté en mois)

Les fins de contrat ou de mission d'intérim et les premières entrées : principales causes d'inscription identifiées à Pôle emploi

En 2014, le flux des inscriptions à Pôle emploi s'est élevé à 62 698, baissant de 2,6%, mais toujours au-delà des 60 000 inscriptions pour la 6^{ième} année. Le motif pour « fin de contrat ou de mission d'intérim » demeure la première cause d'inscription identifiée à Pôle Emploi (hors le « autres cas ») mais recule de 5,4% après une baisse en 2013 (-5,6%). Le second motif en importance, « 1^{ère} entrée », augmente de 3,7% après une hausse de 6,2% en 2013. Le troisième motif « reprise d'activité après interruption » diminue de 12,5% après une baisse de 9,2% en 2013. Les autres motifs d'inscription, « Licenciements économiques », « autres licenciements » et « démissions » sont en recul en 2014.

Baisse de 2,6% des inscriptions

MOTIFS D'INSCRIPTION (DEE ABC)	2014	Evo2014 /2013	2013	Evo2013 /2012
Licenciement économ. + PAP anticipé	1 716	-6,1%	1 827	-4,1%
Autre licenciement	2 174	-12,0%	2 471	0,5%
Démission	1 143	-8,6%	1 250	-9,0%
Fin de contrat ou de mission d'intérim	10 638	-5,4%	11 245	-5,6%
Reprise d'activité après interruption	2 903	-12,5%	3 319	-9,2%
1 ^{ère} entrée	7 934	3,7%	7 652	6,2%
Autres cas	36 190	-1,2%	36 629	5,7%
Total	62 698	-2,6%	64 393	1,9%

Source : Dares STMT, Pôle emploi, traitement SESE, données brutes

Les sorties en baisse à Pôle Emploi

En 2013, les sorties diminuent de 3,7% d'une année sur l'autre pour s'établir à 60 802. Les cessations d'inscription pour défaut d'actualisation constituent près des deux-tiers des sorties et rendent, de part leur importance, difficile une analyse précise des causes de sortie de Pôle Emploi. Les sorties sont en hausse pour tous les motifs sauf pour « cessation d'inscription » (-7,9%) et « changement d'ALE » (-0,3%).

3,7% de diminution des sorties

MOTIFS DE SORTIE (DES ABC)	2014	Evo2014 /2013	2013	Evo2013 /2012
Reprise emploi	5 650	2,0%	5 541	9,4%
Entrée en stage	2 705	1,7%	2 661	-17,3%
Arrêt de recherche	1 776	14,2%	1 555	0,8%
Radiation administrative	1 664	27,7%	1 303	-16,7%
Cessation d'inscription *	39 796	-7,9%	43 196	7,2%
Changement d'ALE	3 012	-0,3%	3 021	9,0%
Autres cas de sortie	6 199	6,2%	5 839	9,5%
Total	60 802	-3,7%	63 116	5,6%

Source : Dares STMT, Pôle emploi, traitement SESE, données brutes

*.....Cessation d'inscription pour défaut d'actualisation

Les offres enregistrées en hausse en 2014

Le nombre d'offres d'emploi cumulées sur 12 mois et recueillies par Pôle emploi à fin décembre 2014 augmente de 3,3% après une baisse de 22,8% en 2013. Le principal contrat (contrat « normal ») est en hausse de 10,5%. Le second contrat en importance (contrat « aidé ») est en baisse de 12,2%. Les contrats en alternance et les contrats « autres » sont en hausse mais leurs effectifs sont bien moindres.

3,3% d'offres d'emploi en plus

Offres d'Emploi Enregistrées	2014	Evo2014 /2013	2013	Evo2013 /2012
Contrat "normal"	6 572	10,5%	5 945	-26,0%
Contrat "aidé"	2 724	-12,2%	3 101	-12,4%
Contrat en alternance	96	47,7%	65	-67,7%
Autres	280	12,4%	249	-27,2%
Total	9 672	3,3%	9 360	-22,8%

Source : Dares STMT, Pôle emploi, traitement SESE, données brutes

LES DISPOSITIFS DE L'EMPLOI MIS EN ŒUVRE EN 2014

En 2014, le nombre de contrats aidés s'établit à 7 690. Ce chiffre reste quasiment stable et ne progresse que de 0,6 % après +14,8% en 2013.

Le nombre de contrats aidés signés dans le secteur marchand est en hausse de 36,3% à 2 552 contrats (679 contrats de plus) par rapport à l'année précédente après avoir enregistré une diminution de 7,7 % en 2013. La progression du nombre de contrats conclus pour l'année concerne principalement les contrats de professionnalisation (passant de 146 à 630 contrats). Le nombre d'emplois d'avenir dans le secteur marchand a également fortement progressé de 74,8 % soit 374 contrats. Aussi, le dispositif Unique d'Insertion - Contrat d'Accès à l'Emploi (CUI-CAE Dom) a mis en emploi 626 demandeurs d'emploi soit 16,8 % de plus qu'en 2013. En revanche, le nombre de contrats d'apprentissage a reculé de 6,2% sur an. Enfin, le contrat de génération a permis d'embaucher 20 jeunes en CDI après le recrutement de 15 jeunes en 2013.

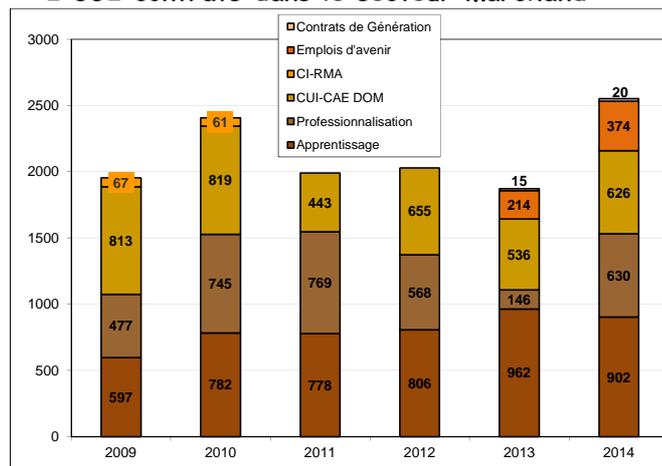
Contrairement au secteur marchand, les contrats enregistrés dans le secteur non marchand ont baissé de 11,0 % après une augmentation sensible de 23,8 % en 2013. 5 138 contrats ont été signés en 2014. Le Contrat Unique d'Insertion - Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CUI-CAE), principal contrat du secteur marchand enregistre 3 542 contrats en 2014. Pour ce dispositif, il y a eu 862 contrats de moins qu'en 2013 (soit -19,6 % sur un an). L'année 2014 voit la poursuite de la croissance des emplois d'avenir. 1 532 contrats ont été enregistrés en 2014 (soit +15,3% sur un an). Outre les emplois d'avenir classiques, 64 emplois d'avenir « professeur » ont été conventionnés après avoir enregistré 37 emplois en 2013.

Les associations et établissements publics d'enseignement se partagent le plus grand nombre de contrats. Les communes et les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) n'emploient désormais qu'un petit nombre de contrats. Les femmes sont largement majoritaires quelque soit la structure d'accueil hormis dans la rubrique « Autres » qui regroupe les autres établissements publics et les groupements d'employeurs.

Les autres mesures de la politique de l'emploi s'adressent en partie aux jeunes et aux bénéficiaires de minima sociaux créateurs d'entreprises ou d'activités. Le dispositif ACCRE diminue sensiblement de 22,9 % en 2014 en parallèle avec la mesure NACRE (-37,8 %). Le PIJ Création diminue de 33,8 % après avoir enregistré un repli de 26,0 % en 2013 et de 18,7 % en 2012. Le PIJ mobilité a été supprimé et remplacé par l'Allocation Complémentaire de Mobilité (ACM). Le nombre de jeunes en parcours CIVIS diminue de 27,5 % après une augmentation de 6,1 % 2013.

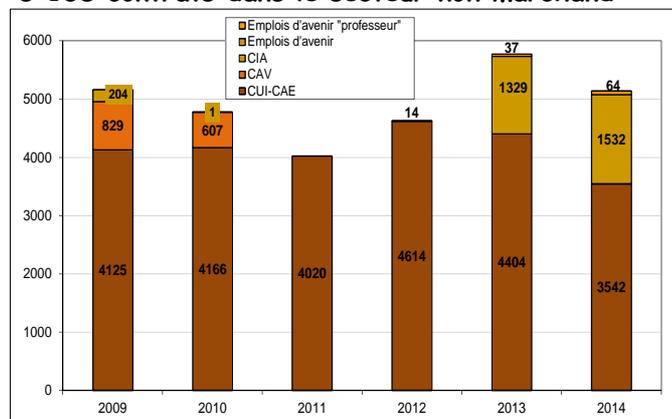
Les contrats conclus en 2014

2 552 contrats dans le secteur marchand*



*Certains chiffres sont susceptibles d'évoluer Source : Dares, DIECCTE, MILE, ASP

5 138 contrats dans le secteur non marchand*



*Certains chiffres sont susceptibles d'évoluer source : Dares, DIECCTE, MILE, ASP

Structures d'accueil des CUI-CAE dans le secteur non marchand

Structure d'accueil	Structure	part homme	part femme
Commune + EPCI	17,5%	44,1%	55,9%
Association - Fondation	46,9%	36,1%	63,9%
Ets public d'enseignement	32,5%	12,1%	87,9%
Autres	3,0%	51,5%	48,5%
TOTAL	100,0%	30,2%	69,8%

Source : Dares

Les autres dispositifs d'accompagnement

Mesures	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Evol 2014/2013
ACCRE (Aide au Chômeur Créateur ou Repreneur d'Entreprise)	923	1 356	1 268	1 149	1 181	910	-22,9%
NACRE (Nouvel Accompagnement pour la Création et la Reprise d'Entreprise)	287	479	424	459	502	312	-37,8%
PIJ (Projet Initiative Jeune) - Création d'entreprise	96	123	128	104	77	51	-33,8%
PIJ (Projet Initiative Jeune) - Aide à la Mobilité	1 111	1 192					
CIVIS	2 001	1 868	1 778	1 796	1 905	1 382	-27,5%
Allocation de Retour à l'Activité	70	91					

Source : Dares, DIECCTE, Mission locale, ASP, Urssaf

DES DISPOSITIFS DE L'EMPLOI, POUR QUEL PUBLIC ?

CUI-CAE DOM

(Contrat Unique d'Insertion - Contrat d'Accès à l'Emploi)

Les publics concernés sont les demandeurs d'emploi d'au moins un an, les bénéficiaires du RMI et de l'ASS, les travailleurs reconnus handicapés, certains jeunes de 18 à 25 ans non diplômés, les jeunes dont le contrat emploi jeune prend fin avant le 1/01/2008, les demandeurs d'emploi de longue durée de plus de 50 ans.

Contrat d'apprentissage

Il s'agit d'un contrat destiné aux jeunes de 16 à 25 ans (voire plus dans certaines conditions) permettant une meilleure insertion professionnelle en alternant des périodes de formation en entreprise et des périodes en Centre de Formation des Apprentis (CFA).

Contrat de professionnalisation

Ce contrat s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus et aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus. L'objectif est de leur permettre d'acquérir une qualification professionnelle et de favoriser l'insertion ou la réinsertion de ces publics.

CUI-CAE

(Contrat Unique d'Insertion Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi)

Il s'adresse aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi. Selon l'arrêté fixé par le Préfet, ce contrat vise l'ensemble des demandeurs d'emploi ayant au moins 6 mois d'ancienneté d'inscription. Mais également aux demandeurs d'emploi de 50 ans et +, jeunes sans diplôme, personnes en chantiers d'insertion, les sortants de prison.

CI-RMA (Contrat d'Insertion - Revenu Minimum d'Activité), CIA (Contrat d'insertion par l'Activité et CAV (contrat d'Avenir)

Ces contrats ont été remplacés par le CUI (Contrat Unique d'Insertion) depuis le 1^{er} janvier 2011 (le CUI-CAE Dom dans le secteur marchand et le CUI-CAE dans le secteur non marchand).

PIJ (Projet Initiative Jeune)

S'adresse aux jeunes de moins de 31 ans ou ayant terminé un contrat emploi jeune depuis moins de trois mois afin de les aider à réaliser un projet professionnel relatif à la création d'entreprise ou à la mobilité.

Emploi d'avenir

C'est un contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, en raison de leur défaut de formation ou de leur origine géographique. Il comporte des engagements réciproques entre le jeune, l'employeur et les pouvoirs publics, susceptibles de permettre une insertion durable du jeune dans la vie professionnelle. Il existe aussi un emploi d'avenir « professeur » qui permet le pré-recrutement d'enseignants parmi les jeunes issus de milieux modestes.

CIVIS (Contrat d'Insertion dans la vie sociale)

L'ensemble des mesures ci-dessus est mobilisable. Il s'agit d'un droit à l'accompagnement vers l'emploi durable pour les jeunes de 16 à 25 ans sans qualification ou maximum bac +2 non validé ou qui ont été inscrits comme demandeurs d'emploi de plus de 12 mois au cours des 18 derniers mois.

ACRE (Aide aux Chômeurs Créateurs ou Repreneurs d'Entreprise)

C'est une mesure d'appui à l'initiative économique gérée par le ministère en charge de l'Emploi au bénéfice de demandeurs d'emploi, salariés licenciés, jeunes, personnes en difficulté... Ce dispositif vise à faciliter tant la structuration des projets de création ou de reprise d'entreprise que le développement des activités ainsi créées, sous forme individuelle ou en société. L'ACRE consiste en une exonération de cotisations sociales permettant le maintien, pour une durée déterminée, de certains minima sociaux.

NACRE (Nouvel accompagnement pour la création et la reprise d'entreprise)

Ce dispositif existe depuis le 1^{er} janvier 2009. Il remplace le dispositif EDEN et celui des chèques conseil. Ce nouveau dispositif vise à proposer au porteur de projet de création ou de reprise d'entreprise l'accès à un ensemble de services d'appui technique financé notamment par l'État, en vue de l'aider à finaliser son projet et d'optimiser le démarrage et le développement de son activité pendant les trois premières années après l'immatriculation de son entreprise. Cet appui technique peut être complété, en tant que de besoin, par l'octroi d'un prêt à taux zéro NACRE conditionné par l'obtention d'un prêt complémentaire (bancaire ou solidaire) et l'engagement de suivre pendant 3 ans un accompagnement au démarrage et au développement. Les bénéficiaires potentiels sont les mêmes que pour l'ACRE : s'y ajoutent les personnes sans emploi ou rencontrant des difficultés pour s'insérer durablement dans l'emploi, pour lesquelles la création ou la reprise d'entreprise est un moyen d'accès, de maintien ou de retour à l'emploi.

Le contrat de génération

Ce dispositif d'aide à l'emploi vise à créer des binômes jeune-senior pour encourager l'embauche des jeunes et garantir le maintien dans l'emploi des seniors, tout en assurant la transmission des compétences. Ce dispositif prévoit une aide financière pour toute embauche à partir de 2013 effectuée par les PME sous certaines conditions.

Définitions des demandeurs d'emploi :

DEFM : Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois

DEFM de catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;

DEFM de catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;

DEFM de catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois)

DEFM de catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), sans emploi ;

DEFM de catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

DEE : Demandeurs d'Emploi Enregistrés ; DES : Demandeurs d'Emploi Sortis ; CLD : Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi depuis au moins un an.

Ancienneté moyenne des demandes d'emploi

Ancienneté moyenne d'inscription à Pôle emploi, mesurée en mois, des demandes d'emploi en cours. Elle ne doit pas être confondue avec la durée moyenne d'inscription à Pôle emploi qui indique la durée moyenne des demandes d'emploi des personnes qui ont quitté Pôle emploi au cours d'une période donnée, quel que soit le motif de sortie. La durée moyenne est plus courte que l'ancienneté moyenne puisqu'elle est calculée sur la base des seuls sortants, parmi lesquels les demandeurs de longue durée sont sous-représentés.

Offres collectées par Pôle emploi

Depuis juillet 2013, des offres déposées auprès de partenaires de Pôle emploi sont également publiées sur le site internet de Pôle emploi, afin de permettre une plus grande visibilité des offres et faciliter le rapprochement avec les demandeurs d'emploi. Le nombre d'offres d'emploi collectées publié ici ne correspond donc pas à l'ensemble des offres accessibles par les demandeurs d'emploi sur le site pole-emploi.fr.

Direction des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi de GUADELOUPE

Direction :

Rue des Archives, Bisdary – 97113 GOURBEYRE

Téléphone : 05.90.80.50.50

Télécopie : 05.90.80.50.00

Bureau de Jarry :

Immeuble Raphaël, ZAC

Houelbourg Sud,

Lot n° 13 - Z.I de Jarry, 97122

Baie-Mahault

Téléphone : 05.90.83.10.34

Télécopie : 05.90.83.70.75

Bureau de Saint -Martin :

20, rue de Galisbay, 97150 Marigot

- Saint -Martin

Téléphone : 05.90.29.02.25

Télécopie : 05.90.29.18.73



Bureau de Basse-Terre

30, chemin des Bougainvilliers-Guillard

97100 Basse-Terre

Téléphone : 05.90.99.35.99

Télécopie : 0590.81.60.05

Bureau des Abymes – Dothémare

Immeuble C2E – rue de l'Abrevoire-Dothémare

97139 Les Abymes

Téléphone : 05.90.21.38.21

Télécopie : 05.90.90.28.95

ISSN : 1969 – 3060

Dépôt légal : Février 2015

Rédaction DIECCTE Guadeloupe, service ESE (Etudes, Statistique, Evaluation)

Tél. : 05.90.80.50.38 – 05.90.80.50.63 Courriel : 971.statistiques@971.dieccte.gouv.fr

Web : www.quadeloupe.dieccte.gouv.fr